

La compétitivité des entreprises viticoles commence par le maintien du potentiel de production à la vigne



CONTEXTE

Dans beaucoup de vignobles français, le constat est fait depuis quelques années que la compétitivité des entreprises viticoles est mise à mal par le fait que le potentiel de production viticole de l'entreprise ne permet plus de produire un niveau de production :

- suffisant
- et stable dans le temps

Que veulent dire ces 2 mots ? :

SUFFISANT

Par rapport à un niveau de production recherché pour assurer le revenu de l'entreprise, le potentiel de production à la vigne avec les itinéraires techniques définis, ne permet plus d'atteindre les rendements escomptés lié à une baisse de la productivité du vignoble

Peut être avons-nous trop souvent remplacé le besoin de quantité par la « pensée unique viticole » qui est de dire : pour vendre cher, il faut faire bon et pour faire bon, il faut faire peu. Le revenu doit l'être aussi par la valorisation.

STABLE

Un niveau de production doit être dans la mesure du possible stable dans le temps afin d'assurer toutes les charges de l'entreprise et afin d'éviter les fluctuations d'une année sur l'autre. On peut penser qu'un vignoble qui est à « l'équilibre » (vigueur optimisée) ... a une faculté d'adaptation par rapport à un aléa ...

La conduite du notre vignoble et les choix des itinéraires techniques choisis par le vigneron depuis quelques années permettent d'expliquer pour une grande part ce constat de baisse de productivité. Les évolutions du climat ont également contribué à cette évolution.

Il faut rappeler que le rendement est une des clés de la performance de l'entreprise et qu'il y a un lien fort entre ce rendement et le revenu. Certes, ce n'est pas le seul, mais il est déterminant.

LEVIERS POUR AUGMENTER LA PERFORMANCE OU LA PRODUCTIVITÉ

1 - NOTRE VIGNOBLE VIEILLIT, IL FAUT MAINTENIR LA DENSITÉ DE PLANTATION ET/OU LE RAJEUNIR !

Le maintien du potentiel de production à la vigne passe par le maintien de la densité de plantation, voire par le renouvellement des plantations. Ce renouvellement est d'autant plus crucial à engager que les maladies du bois (MDB : Esca, BDA) sont passées par là. Mais nous pourrions aussi référencer le court noué, le mauvais entretien, l'enherbement mal maîtrisé ... En effet, les pertes de production liées aux souches mortes annuellement et aux pieds non productifs (complants) dans le cas de complantation, réduisent fortement la production d'un ha de vigne. Le chiffre de 20 % de souches non productives par hectare est souvent utilisé.

Ce rajeunissement passera soit par :

LA COMPLANTATION RÉGULIÈRE DES PARCELLES À POTENTIEL

et à condition que le phénomène de dépérissement des souches ne soit pas déjà trop engagé et qu'il ne soit pas irréversible. Il existe des fiches techniques type scoring qui donnent pour un taux de mortalité en fonction de l'âge, la conduite à tenir à savoir si on doit ou non complanter.

LA REPLANTATION ET LE RENOUELEMENT PAR DE JEUNES PLANTATIONS.

Pour maintenir un potentiel de production, il faut disposer de jeunes plantations. Le taux de renouvellement devrait osciller entre 2.5 à 4 % par an selon les cépages. Pour un encépagement à base de Sauvignon (très sensible aux MDB), le taux de 4 % est plausible et nécessaire.

Pour un domaine viticole de 30 ha de vigne, cela revient à planter de 0.75 à 1.2 ha /an et tous les ans ! Certes, c'est un effort financier important à engager mais indispensable ...

Il faut également intégrer dans la réflexion la notion de « repos de la parcelle » afin de pouvoir replanter sur des parcelles dans de bonnes conditions (rotation de culture après arrachage, ajustements de fumures de fond ...)





PLAN D'ACTION

Ce plan d'action n'a pas la prétention de vouloir recenser tous les axes de travail à mettre en oeuvre pour palier au maintien du potentiel de production mais simplement à définir quelques repères :

- Gestion du potentiel de production notamment vis-à-vis des MDB
- Taux de renouvellement des plantations
- Choix du terroir en cas de replantation
- Plantation
- Densité de plantation
- hauteur de palissage
- Irrigation
- Choix du matériel végétal
- Porte greffe, cépage, sélection (clones de base/améliorateur, massales ..)
- Amendement (organique, calcique)
- Fertilisation d'entretien
- Gestion des densités de plantation
- Complantation
- Gestion de l'entretien des sols
- enherbement (espèces, densité ...)
- Travail du sol (total ou mixte ...)
- Conduite du vignoble
- Taille
- Hauteur de rognage
- opération en vert (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage, vendange en vert)
- Protection sanitaire du vignoble
- Gestion du risque maladies
- Gestion du risque ravageurs
- Gestion des risques climatiques
- Gel
- Grêle
- Stress hydrique

Préalablement, il faudra définir la stratégie de l'entreprise viticole dans son mode de production et en particulier :

- le choix de la catégorie du type de produit à savoir : AOP, IGP, VSIG
- le choix d'engagement ou non dans une éco-certification (Bio, Terra Vitis, HVE)

GROUPE TECHNIQUE NATIONAL VITICULTURE

Alain TRETON, Isabelle MEJEAN, Christel CHEVRIER, Jacques OUSTRIC, Laurent BERNOS, Lionel DUMAS-LATTAQUE, Michel BADIÉ, Michel GUAGNINI, Pascal HARDY, Patricia PICARD, Thomas MINEUR, Virginie HUMBERT, Jérôme ATTARD, Daniel COUSIN, Elodie MARTINO

Michel BADIÉ

michel.badier@loir-et-cher.chambagri.fr

Elodie MARTINO

elodie.martino@apca.chambagri.fr

2 - CHOIX DU MATÉRIEL VÉGÉTAL DANS LA DURÉE !

Il faut faire attention aux effets de mode dans les plantations notamment dans le choix des portes greffe, des clones et parfois dans des sélections massales sous prétexte de maintenir la diversité. Certes la démarche peut être intéressante mais en restant dans une logique d'équilibre.

Il y a eu la mode du tout SO4, aujourd'hui celle du 3309, du tout clonale aujourd'hui du tout massale, des sélections à fort potentiel de production aujourd'hui aux sélections « cépages améliorateurs »

Une plantation est un investissement important en terme financier et en main d'œuvre. Elle doit être raisonnée sur du long terme

3 - UN ITINÉRAIRE TECHNIQUE À REPENSER !

Nous sommes certainement passés dans certains vignobles d'une extrémité à une autre à savoir dans les années 80/90 à devoir maîtriser des excès de vigueur à aujourd'hui redonner de la vigueur au vignoble. Nous avons adopté à cette période des itinéraires dragstiques notamment sur la fertilisation de la vigne avec des formules type 0.0.0. pendant plusieurs années couplés avec la mise en place de la technique de l'enherbement trop souvent concurrentiel.

L'objectif a été atteint et la vigueur a été réduite mais la fertilité des yeux aussi

Il faut certainement aussi revoir la formation initiale ou continue des hommes, du vigneron à l'accompagnement technique et réapprendre les fondamentaux de la culture de la vigne.

Il ne faut pas oublier également que la protection sanitaire du vignoble doit permettre de réduire le risque de perte de récolte liée aux maladies.

4 - RAISONNER LA MAÎTRISE DU RENDEMENT TÔT EN SAISON MAIS PAS TROP QUAND MÊME !

La maîtrise du rendement passe certainement trop souvent par la maîtrise de la charge dès la taille.

D'une façon générale, les règles de taille doivent être compatibles aux objectifs de rendements fixés.

Le respect du CDC des ODG et le calage du rendement dès la taille sont raisonnés trop tôt en saison et cela est accentué par

le suivi des conditions de production.

Lorsque ce rendement est « calé » trop tôt en saison, le moindre aléa viendra pénaliser le résultat final. Quelques bourgeons gelés, un ébourgeonnage trop strict, un peu de coulure, un peu de millerandage seront une succession de soustractions de quelques hectolitre à chaque fois.

5 - ALÉAS CLIMATIQUES ET APPRENDRE À VIVRE AVEC !

Nous sommes d'après nos experts climatologues dans une phase de dérèglement climatique et nous devons nous adapter dans la mesure du possible. Nous subissons de plus en plus de situations extrêmes de notre climat avec les contrastes importants sur des périodes très courtes. Il suffit de se souvenir de

2013, la grêle, l'excès d'humidité et de froid au printemps, du stress hydrique en fin de cycle

Nous devons les intégrer dans la conduite du vignoble et pourquoi pas l'irrigation dans certains vignobles du sud. Certes, ce n'est pas toujours facile.

CONCLUSION

Il y a au moins 2 entrées qui sont d'ailleurs liées, pour expliquer cette situation :

- Entrée économique : Augmenter ou maintenir la rentabilité par la réduction des coûts de production, nous a conduit parfois à aller trop loin dans la réduction de certaines charges (ex : renouvellement vignoble et donc l'amortissement des plantations ...) et cela a été accentué par des crises viticoles successives...

Il ne faut pas oublier que c'est souvent des derniers hl qui font la marge

- Entrée technique : Arriver à maîtriser l'équilibre d'une vigne dans le temps nécessite de l'observation, de la technicité et de la réactivité mais est souvent difficile à mettre en oeuvre.

Rien n'est irréversible certes c'est plus difficile dans des vignobles à faible valorisation mais il faut impérativement repenser notre approche technique de la plantation à la récolte. Une entreprise viticole n'est pas une entreprise philanthropique. Si l'objectif est de maintenir la compétitivité des entreprises viticoles, cela doit commencer par le maintien du potentiel de production à la vigne certainement en revenant à certains fondamentaux et en repensant la définition des itinéraires techniques.